



FEDERATION CGT SANTE ET ACTION SOCIALE

Aux Directeurs des EHPAD

N/Réf. : 12.18 MB/NE

Objet : Action nationale des
EHPAD le 30 janvier 2018

Montreuil, le 23 janvier 2018

Madame, Monsieur le Directeur,

Nous nous adressons à vous aujourd'hui, conscient-e-s que les conditions de travail des salarié-e-s et les conditions de séjour des résident-e-s dans vos EHPAD nécessitent des mesures urgentes et importantes en termes d'augmentation substantielle des moyens financiers, principalement des budgets abondés tant par le Conseil départemental que par la Sécurité sociale, via l'ARS, et que cela appelle à une revalorisation de ces enveloppes budgétaires par le gouvernement.

En effet, comme vous le savez certainement, notre organisation syndicale CGT est partie prenante de la lettre commune adressée au président de la République par un grand nombre d'organisations syndicales ainsi que par l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA).

Cette lettre affirme clairement les revendications suivantes :

- ▶ Remise en chantier de la réforme tarifaire des prises en charge en EHPAD afin de mettre en place un financement solidaire et pérenne de la perte d'autonomie reposant sur la Sécurité sociale
- ▶ Exemption des amortissements pour le calcul du tarif hébergement qui doivent être supportés par la collectivité
- ▶ Remplacement de tous les postes occupés par des contrats aidés par de vrais emplois sous statuts ou en CDI
- ▶ Recrutement de personnels qualifiés en nombre suffisant, notamment des médecins
- ▶ Application des recommandations du plan Solidarité grand âge afin d'atteindre le ratio de 1 salarié-e/1 agent-e pour 1 résident-e.

Par cette démarche d'adresse au président de la République, nous voulons ensemble dire que cela suffit, qu'il n'est plus possible pour les personnels salariés de travailler dans les conditions imposées par les politiques d'austérité successivement menées dans notre pays !

Tout au long de l'année 2017, vous l'avez aussi constaté, il y a eu une recrudescence de conflits revendicatifs engagés par les salariés des EHPAD pour exiger les moyens de travailler dans de bien meilleures conditions afin d'en finir avec leur souffrance au travail et la maltraitance institutionnelle.

.../...

... /...

Cette série de conflits, souvent de longue durée comme aux Opalines à Foucherans (Jura) et leurs répercussions dans les médias (le reportage « *Pièces à conviction* » d'Elise LUCET) ont obligé le gouvernement à regarder sérieusement la situation vécue dans les EHPAD. C'est ainsi qu'un rapport parlementaire (la mission Flash menée par madame la Députée, Monique IBORRA) a été amené à décrire l'état catastrophique des EHPAD, mais ne dit rien par contre sur les causes des dérives pointées par les personnels soignants qui, elles, découlent directement des politiques de financement de la prise en charge de la personne âgée.

C'est le sens de l'appel à la grève pour le 30 Janvier lancé par sept organisations syndicales et que l'AD-PA comprend et soutient.

Nous sommes convaincus que si nous nous y mettons tous ensemble, rassemblés autour de cette exigence de moyens budgétaires supplémentaires, nous pourrons créer le rapport de force indispensable à leur satisfaction.

Gouvernement et Ministère de la Santé ; Sécurité Sociale, ARS et Conseil Départemental : il s'agit de mettre tous les décideurs devant leurs responsabilités pour que soit brisée la politique d'austérité.

La CGT souhaite que vous apportiez les encouragements et tout le soutien nécessaire aux salariés qui choisiront de se mettre en grève et de participer aux diverses initiatives qui auront lieu. Il s'agit de la défense de l'intérêt général. Nous sommes tous concernés.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Malika BELARBI

Animatrice du Collectif fédéral
Accueil des personnes âgées

📁 Pièce jointe : courrier au président de la République.